RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Grand Besançon Métropole

F
IN.25.08.A11

Arrêté du Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Publié le : 07/11/2025

OBJET : Régie et sous-régies de recettes liées à la vente des titres de transport auprès des usagers - Régie n°901 - Abrogation de la régie - Abrogation de la nomination du régisseur, du mandataire suppléant, des sous-régisseurs dépositaires et des sous-régisseurs autocaristes

La Présidente de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM),
Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22,
Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics,
Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatif à la création de recettes, d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et de leurs établissements, à l'exclusion des établissements publics locaux d'enseignement,
Vu l'instruction codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et de leurs établissements publics,
Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents, Vu la délibération du 26 septembre 2019 par laquelle le Conseil Communautaire a notamment décidé de l'application du régime indemnitaire prévu par la réglementation aux régisseurs d'avances et de recettes de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,
Vu la décision FIN.25.08.D32 portant abrogation de la régie de recettes liée à la vente des titres de transport auprès des usagers,
Vu l'arrêté FIN.23.08.A8 du 9 octobre 2023 portant nomination du régisseur, du mandataire suppléant, des sous-régisseurs dépositaires et sous-régisseurs autocaristes,
Considérant qu'il convient de mettre fin aux fonctions de l'équipe ayant en charge la gestion de la régie pour cause d'abrogation de celle-ci à compter du 1er novembre 2025,
Vu l'avis conforme du Comptable Public du Service de Gestion Comptable du Grand Besançon en date du 24 octobre 2025,

ARRÊTE

Article 1er : A compter du 10 novembre 2025, les dispositions de l'arrêté FIN.23.08.A8 du 9 octobre 2023 sont abrogées.

Article 2 : Il est mis fin aux fonctions de régisseur de M. Sébastien MOREL, de mandataire suppléant de M. Jonathan BAILLARD, de sous-régisseurs des 19 sous-régies dépositaires, et de sous-régisseurs des 5 sous-régies autocaristes.

Article 3 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : Le Directeur Général des Services et le Comptable Public du Service de Gestion Comptable du Grand Besançon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de GBM et dont copie sera remise aux intéressés.

Besançon, le 5 novembre 2025

La Présidente

Anne VIGNOT

NOM Prénom	Fonction	Date de notification	Signature « Précédée de la mention manuscrite – vu pour acceptation »
MOREL Sébastien	Régisseur		
BAILLARD Jonathan	Mandataire suppléant		
BRETON Florence (Beure)	Sous-régisseur dépositaire		
JEANNINGROS Christelle (Chalezeule)	Sous-régisseur dépositaire		
MEDARD Aurélie (Chemaudin)	Sous-régisseur dépositaire		
THOMASSIN Fabienne (Devecey)	Sous-régisseur dépositaire		
THIRODE Patrick (Ecole Valentin)	Sous-régisseur dépositaire		
RAUDIN Sylvie (Fontain)	Sous-régisseur dépositaire		
PELLETEY Jennifer (FRANOIS)	Sous-régisseur dépositaire		
MARGUET Théophile (Gennes)	Sous-régisseur dépositaire		
MESNIER Sébastien (Grandfontaine)	Sous-régisseur dépositaire		
BAZART Pierre-Emmanuel (Marchaux)	Sous-régisseur dépositaire		
LAFOUGE David (Miserey)	Sous-régisseur dépositaire		
CORNE Sandrine (Montferrand le Château)	Sous-régisseur dépositaire		
PEQUIGNOT Jérôme (Novillars)	Sous-régisseur dépositaire		
CULTRU Benoît (Pirey)	Sous-régisseur dépositaire		
PRETET Gilles (Pouilley les Vignes)	Sous-régisseur dépositaire		
GIRARDET Philippe (Roche lez Beaupré)	Sous-régisseur dépositaire		
SCARINGI Julien (Saint-Vit)	Sous-régisseur dépositaire		

BERTIN Samuel (Saône)	Sous-régisseur dépositaire		
GIRARD Benoit (Thise)	Sous-régisseur dépositaire		
OUGUEZZI Brahim (Mobilités BFC)	Sous-régisseur autocariste		
LASSERVE Dominique (Keolis Monts Jura)	Sous-régisseur autocariste		
MAIRET Renaud (Transarc)	Sous-régisseur autocariste		
GALMICHE Catherine (GTV)	Sous-régisseur autocariste		
ROCCHITELLI Saverio (SIRON)	Sous-régisseur autocariste		